



PROLONGATION DU CONTRAT D'EXPLOITATION DE L'UVE DE PLANGUENOUAL - JUILLET 2025 A JUIN 2027

Par un marché public ayant pris effet le 1er novembre 2015 pour une durée de huit ans, KERVAL a confié à SUEZ des prestations portant sur l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères et de valorisation énergétique de Planguenoual.

Par avenant N°5, une prolongation avait été actée entre les deux co-contractants afin de poursuivre l'exploitation pendant 20 mois maximum, à savoir jusqu'à fin juin 2025. L'objectif était de permettre la clôture de la procédure de Délégation de Service Public dans ce pas de temps.

Aujourd'hui, face à la déclaration sans suite de la procédure, il paraît inenvisageable de relancer une mise en concurrence de l'exploitation de l'UVE pour une période de 2 ans soit jusqu'au 30 juin 2027, date à laquelle la moitié des tonnages d'OMr du territoire syndical sera envoyée sur l'unité de Taden :

- **Pour des considérations d'ordre temporel** : rétroplanning de préparation et de passation trop court pour une attribution sous 6 mois,
- **Pour des raisons d'opportunité du recours à la concurrence**, dans la mesure où aucun opérateur, hors l'exploitant en place, n'aura d'intérêt à prendre un contrat de prestation de service pour une durée de 2 ans sans connaissance de la suite donnée à cette exploitation,

A ce titre, il est donc proposé aux élus d'autoriser le Président à prolonger le contrat d'exploitation actuel, eu égard au contexte actuel et après échanges avec la Préfecture sur les conditions réglementaires permettant cette poursuite de l'exploitation avec SUEZ jusqu'à fin juin 2027.

A noter que cet avenant intègre également les travaux nécessaires suivants pour permettre la continuité d'exploitation jusqu'au 30 juin 2027 :

- Travaux de rechargement du four et de la post-combustion en réfractaire
- Travaux de mise en œuvre de murs d'eau dans la chaudière
- Rebobinage de l'arbre de l'alternateur pour assurer les performances du groupe turboalternateur

- Travaux de modification des trémies post-combustion et vis de transports des cendres Etablissement d'un plan de modification avec la direction technique...

Ces montants d'investissement se montent à hauteur de 815 000 € HT.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE LE PRESIDENT** à prolonger le contrat d'exploitation actuel pour une durée de 2 ans aux conditions proposées par SUEZ à partir du 1^{er} juillet 2025,
- ➡ **ARRETE** la durée des amortissements consécutifs aux investissements inclus dans la prolongation, à hauteur de 5 ans, soit une durée assez courte eu égard à l'incertitude de la poursuite de l'activité après juin 2027.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, 11 décembre 2024

Le Président



Rémy MOULIN



COMITÉ SYNDICAL N°7/2024**LE 11 DECEMBRE 2024****Convocation du 03 décembre 2024**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-quatre le onze décembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**.

	Présents AU VOTE	Votants
Membres titulaires	25	25
Membres suppléants	3	3
	28	28

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nathalie BEAUVY

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre		
	DABOUDET	Gérard		
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MILLORIT	Anne-Gaud		BURLLOT David
	HERCOUET	Philippe		
	COMMAULT	Alain	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis	*	
	GOUEZIN	Alain	*	
	BEAUVY	Nathalie	*	
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		JOURDEN Jean
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		CROGUENNEC Bernard
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal		
	STIEFVATER	Thierry		
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	